

La naissance de la Francophonie

Activité 1 : Je découvre



Regardez les cartes-événements distribuées par l'enseignant.e.

1) Classez-les dans l'ordre chronologique.



2) Qu'est-ce que l'Organisation internationale de la Francophonie ? À votre avis, à quoi sert cette institution ?

Activité 2 : Je comprends



Écoutez le discours de Diori Hamani, ancien président de la République du Niger.

1) De quoi parle-t-il ?

- de l'histoire de la Francophonie
- de la richesse de la langue française
- des zones géographiques de la Francophonie
- des liens qui unissent ces différents pays
- de la signature d'un accord entre ces différentes nations
- de la création d'une institution commune
- de l'inauguration d'un centre dédié à la Francophonie

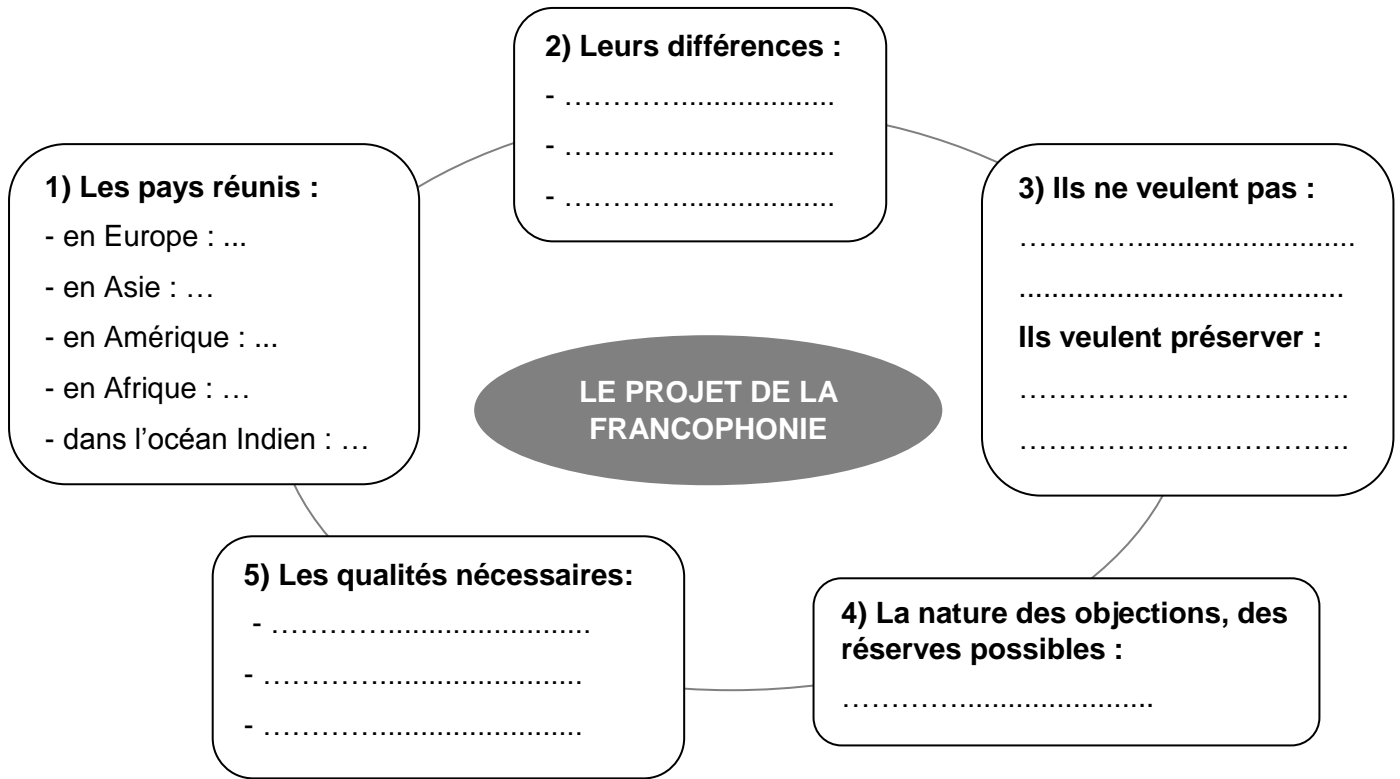
2) Quel est le ton de sa voix ?

- passionné
- calme
- joyeux
- posé
- ému
- monocorde

Activité 3 : Je comprends



Réécoutez l'extrait et complétez avec les informations entendues.



6) Quelle expression est utilisée par Diiori Hamani pour parler de la Francophonie ?

- « communauté d'intérêt » « communauté humaine » « communauté spirituelle »

Charte de la Francophonie Antananarivo, le 23 novembre 2005

CHARTRE DE LA FRANCOPHONIE
adoptée par la Conférence internationale de la Francophonie
Antananarivo, le 23 novembre 2005

Preamble

La Francophonie doit tenir compte des mutations historiques et des grandes évolutions politiques, économiques, technologiques et culturelles qui marquent le XXI^e siècle pour affirmer sa présence et son utilité dans un monde respectueux de la diversité culturelle et linguistique, dans lequel la langue française et les valeurs universelles au développement et contribuent à une action multilatérale originale et à la formation d'une communauté internationale solidaire.

La langue française constitue aujourd'hui un précieux héritage commun qui fonde le socle de la Francophonie, ensemble plural et divers. Elle est aussi un moyen d'accès à la modernité, un outil de communication, de réflexion et de création qui favorise l'échange d'expériences.

Cette histoire, grâce à laquelle le monde qui partage la langue française existe et se développe, est portée par la vision des chefs d'Etat et de gouvernement et par les nombreux militants de la cause francophone et les multiples organisations privées et publiques qui, depuis longtemps, œuvrent pour le rayonnement de la langue française, le dialogue des cultures et la culture du dialogue.

Elle a aussi été portée par l'Agence de coopération culturelle et technique, seule organisation intergouvernementale de la Francophonie issue de la Conférence de Manille en 1970, devenue l'Agence de la Francophonie après la révision de sa charte à Hanoï, en 1987.

Afin de donner à la Francophonie sa pleine dimension politique, les chefs d'Etat et de gouvernement, réunis à la Conférence internationale de la Francophonie, ont adopté le Sommet général, acte de volonté du système institutionnel francophone, de même que la Conférence mondiale, en 1996 à Bucarest, a pris acte de la décision du Conseil permanent d'adopter l'appellation « Organisation internationale de la Francophonie ».

A Ouagadougou, en 2004, réunis en X^e Sommet, les chefs d'Etat et de gouvernement ont accordé la nouvelle mission stratégique de la Francophonie, et ont pris la décision de poursuivre le travail institutionnel de la Francophonie et de préciser le cadre juridique de l'Organisation internationale de la Francophonie et de préciser le cadre fonctionnel des attributions de son Secrétariat général.

Tel est l'objet de la présente Charte, qui donne à l'ACCCT devenue Agence de la Francophonie, l'appellation d'Organisation internationale de la Francophonie.

La Charte de la Francophonie est adoptée en 1997 au Sommet de Hanoï et modifiée en 2005 : elle établit le fonctionnement, les valeurs et les missions de l'Organisation internationale de la Francophonie.

L'OIF a pour principales missions de promouvoir la langue française, le plurilinguisme et la diversité culturelle ; de promouvoir la paix, la démocratie et les droits de l'Homme ; d'appuyer l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche et de développer la coopération économique au service du développement durable.

Une attention particulière est portée aux jeunes et aux femmes ainsi qu'au numérique dans l'ensemble des actions de l'OIF.

Activité 4 : Je m'exprime

L'OIF va choisir un nouveau ou une nouvelle Secrétaire général(e) de la Francophonie. Vous présentez votre candidature avec votre équipe.

Faites un bref discours pour présenter vos priorités et vos actions pour la Francophonie d'aujourd'hui.



Trouvez les idées :

1) Lisez les cartes-actions distribuées par l'enseignant.e. Retrouvez à quelles missions de l'OIF elles correspondent :

- Jeunesse
- Numérique
- Langue française et plurilinguisme
- Égalité hommes-femmes
- Développement durable
- Éducation et formation

2) À votre tour, imaginez une ou plusieurs actions en lien avec la Francophonie dans le domaine de votre choix.



Préparez votre discours :

3) Choisissez deux actions parmi toutes les propositions.

4) Préparez votre discours à l'écrit :

- expliquez pourquoi les actions choisies sont nécessaires ;
- dites ce que vous allez faire concrètement pour les mettre en place

Vous n'êtes pas obligés de tout écrire. Vous pouvez prendre seulement des notes.

Soyez brefs ! Rédigez une demi-page maximum.



Dites-le en public :

5) Entraînez-vous à le lire à voix haute à plusieurs voix. Soyez convaincant en choisissant le bon ton (ému, joyeux, posé, passionné...) puis dites-le devant toute la classe.

6) Votez pour le meilleur candidat ou la meilleure candidate !

Corrigés

Activité 1 : Je découvre

- 1)
 - 1912 Naufrage du Titanic
 - 1922 Découverte du tombeau de Toutânkhamon
 - 1929 Krach boursier et début de la « Grande Dépression »
 - 1945 Création du franc CFA
 - 1945 Fin de la deuxième Guerre mondiale
 - 1953 Indépendance du Cambodge
 - 1962 Indépendance de l'Algérie
 - 1965 Les Beatles sortent l'album Help!
 - 1969 Mission Apollo 11
 - 1970 Naissance de l'Organisation internationale de la francophonie
 - 1989 Chute du mur de Berlin
 - 1991 Fin de l'apartheid en Afrique du Sud

2) L'Organisation internationale de la Francophonie est une organisation qui rassemble les pays ayant la langue française en partage. Elle compte 88 États et gouvernements (depuis octobre 2018) qui développent une coopération politique, éducative, économique et culturelle au service des populations. Source : d'après le Passeport 50 ans « Qu'est-ce que la Francophonie ? »

Activité 2 : Je comprends

- 1) X des zones géographiques de la Francophonie
X des liens qui unissent ces différents pays
X de la création d'une institution commune
- 2) X calme X posé

Activité 3 : Je comprends

- 1) En Europe : **3** ; en Asie : **4** ; en Amérique : **2** ; en Afrique : **17** ; dans l'océan Indien : **3**.
- 2) **L'éloignement géographique, la diversité des races, les croyances, les niveaux de vie et les liens avec d'autres communautés.**
- 3) Il ne veulent pas : **de l'impérialisme culturel**. Ils veulent préserver : **les valeurs qui font partie du patrimoine universel**.
- 4) Des objections **financières**.
- 5) **La sagesse, la patience et la franchise.**
- 6) Une « **communauté spirituelle** ».